

n° 1162

Hebdomadaire - 15 janvier 1987 - 9 F

### D 1162 PÉROU: LA TERRE DANS LE SUD-ANDIN

L'Altiplano péruvien est périodiquement le théâtre de conflits sur la possession de la terre (cf. DIAL D 1104). Avec la réforme agraire de 1969, la structure du latifundium héritée de l'époque coloniale récente a pratiquement été démantelée (cf. DIAL D 993). Mais l'apparition d'"entreprises associatives" de grandes dimensions ou "sociétés agricoles d'intérêt social" n'a pas réglé le problème de la possession de la terre pour les communautés indiennes. Celles-ci, avec leur conception traditionnelle de la propriété collective à dimension villageoise, sont devenues les oubliées de la réforme agraire. Dans un nouveau document magistral (cf. DIAL D 551) publié le 30 mars 1986, les évêques du Sud-Andin prennent position en faveur des paysans indiens et plaident pour leur intégration économique, pour la reconnaissance de leur spécificité et de leur représentativité, ainsi que pour une décentralisation en matière de développement rural.

Ci-dessous, intégralité de ce document.

Note DIAL

## LA TERRE, DON DE DIEU - DROIT DU PEUPLE

### Introduction

"La terre est un don de Dieu, un don qu'Il a fait à tous les êtres humains, hommes et femmes qu'Il veut réunir en une seule famille et vivant en lien avec les autres dans un esprit de fraternité. Il n'est donc pas permis, parce que non conforme au dessein de Dieu, de se servir de ce don au seul bénéfice de quelques-uns, à l'exclusion des autres qui sont l'immense majorité" (Jean-Paul II, Réféc, Brésil, le 7 juillet 1980).

"On ne pourra pas non plus construire une grande patrie sans fraternité ni aide mutuelle (...) et sans un souci particulier des problèmes agricoles. C'est un domaine qui réclame l'attention correspondante des autorités publiques, par des mesures appropriées et urgentes incluant, si nécessaire, les réformes conséquentes de la propriété et de son exploitation. C'est un problème de justice et d'humanité" (Jean-Paul II, Cusco, le 3 février 1985).

1. Encouragés par les paroles du pape, nous voulons, comme Eglise du Sud-Andin identifiée au peuple, à sa culture, à ses luttes et à ses espoirs, exprimer notre préoccupation profonde devant les graves problèmes qui sont ceux du peuple, en particulier celui de la terre, en recueillant ses propres paroles.

2. Encouragés par l'engagement de nos frères évêques Luis Vallejos, Luis Dalle et Alberto Koenigsknecht (1), à l'occasion de la fête de la Résurrection du Seigneur, nous concrétisons notre besoin d'écrire - comme exigence de notre foi - un document sur la terre. Nous voulons que notre réflexion rende compte de nos efforts et de notre souci d'accompagner le peuple.

3. Notre parole s'adresse avant tout aux frères paysans avec lesquels nous nous sommes engagés à marcher vers la construction d'une nouvelle société dans laquelle l'Eglise soit un authentique signe du Royaume. En même temps nous sommes convaincus

[1] Ces trois évêques de l'Altiplano sont morts accidentellement ces dernières années [NdT].

que cette parole doit constituer un apport pour tous ceux qui détiennent une responsabilité vis-à-vis de nos peuples et auxquels nous demandons de comprendre la situation réelle de la paysannerie et de garantir l'exercice de ses droits légitimes.

Nous nous adressons aussi à la communauté chrétienne et à tous ceux qui travaillent en rural, en les encourageant à rester fidèles à leur engagement dans le peuple, dont nous sommes partie prenante en faisant nôtre son projet.

### Réflexion historique

4. Réfléchir sur l'histoire c'est toujours recueillir ses leçons. Dans la mémoire historique de la paysannerie nous trouvons des expériences qui nous aident à comprendre les origines de notre nation et nous font croire en la possibilité d'une société nouvelle.

"Notre histoire est très longue. Nos ancêtres nous en ont dit quelque chose, mais nous ne savons pas tout. On nous a pris la terre et on a aussi voulu nous prendre le savoir. Les puissants ne veulent pas que nous sachions ce qu'il en a été depuis le début. Nous lutterons pour reconquérir notre terre et notre histoire."

5. L'histoire andine nous enseigne que la terre est source de vie. Les paysans disent: "La Pachamama (2) nous donne la vie comme une mère, avec ses produits, pour qu'on partage avec l'autre." Plus qu'un facteur économique, la terre est surtout, pour les paysans, "le lieu de la fraternité et de la communauté" (Mgr Luis Dalle).

Les célébrations de la Pachamama montrent que la terre est sacrée et source de vie. Dans la culture andine elles expriment l'harmonie qui doit exister avec Dieu, avec les frères et avec la nature. La Pachamama renforce les liens familiaux et communaux. C'est ainsi, dans cette perspective andine, que le travail communal est la démonstration de la réciprocité et de la solidarité du paysan avec ses compagnons et avec la nature. Aussi entendons-nous qu'on ne peut séparer les problèmes de la paysannerie: la terre, sa culture et sa participation à la vie nationale.

6. L'histoire nous apprend également, dans la douleur, que la terre est occasion de conflits. Comme se le rappelle très bien et même l'idéalise l'*ayllu* (3) incaïque, le bilan impressionnant de toute l'expérience ultérieure est celle de l'appropriation illégale, d'abus impunis et d'une exploitation cruelle.

"Nos ancêtres nous ont raconté que nos terres étaient vastes. Il y en avait pour tout le monde. Aujourd'hui il ne nous en reste plus. Comme du bétail transhumant on nous a poussés vers les *punas* (4). Il n'y a plus de *pampas* (5), il n'y a plus de *laderas* (6), il n'y a plus de vallées arrosées pour nous." "J'avais dix-huit ans quand les grandes propriétés sont arrivées. Ils disaient que tout avait été acheté, mais ce n'était pas vrai. Les propriétaires terriens nous ont chassés à coups de mensonges, de sentences judiciaires et de tueurs".

7. En dépit de voix prophétiques dans l'Eglise - du Père Bartolomé de Las Casas aux déclarations de l'épiscopat péruvien dans son ensemble - qui ont dénoncé cela, nous voyons dans notre silence un grave péché de complicité et d'omission qui exige notre conversion.

8. La résistance paysanne tout au long des siècles est le reflet de l'énergie d'un peuple qui n'accepte pas, qui se bat, qui se renforce en redonnant vigueur à sa religiosité, en se rebellant contre le travail forcé et gratuit, contre les contributions excessives, contre le vol des terres, contre les abus des propriétaires terriens et des autorités mauvaises, contre les massacres innombrables qui, à l'heure actuelle, n'ont toujours pas cessé.

---

[2] La Terre-Mère [NdT].

[3] Terme désignant l'organisation sociale des Incas faite de liens parentaux, territoriaux et économiques [NdT].

[4] Prairies pauvres en haute altitude [NdT].

[5] Vastes prairies à basse altitude [NdT].

[6] Flancs de montagne [NdT].

"Nous nous sommes battus contre des propriétaires terriens, des juges et des policiers. Personne ne nous donne la main, à nous les paysans. Sauf les autres paysans et, parfois, des gens humanitaires."  
"Pachamama a déjà reçu beaucoup de sang de nos ancêtres et de nos frères; ça nous donne du courage pour continuer à nous battre... Nos terres valent plus que nos vies."

9. Mais la crise de la campagne augmente, en termes tant économiques que sociaux et politiques, en frappant surtout le pays andin. Les évêques péruviens élèvent la voix contre *"les injustices que supportent les masses de notre pays (...) Sans parler du manque de surfaces cultivables et des méthodes déficientes d'exploitation, un régime injuste de possession de la terre caractérisé par le latifundium et le minifundium, avec toutes les conséquences négatives qu'une structure de cette nature entraîne avec elle, affecte également la majeure partie de la population active du pays, laquelle se trouve précisément en secteur rural"* (36e assemblée épiscopale péruvienne, janvier 1969).

10. Les gouvernants n'ont d'autre alternative que de décréter des réformes agraires successives pour trouver des solutions propres à faire taire la pression populaire et à favoriser un développement inaccessible.

"La réforme agraire n'a pas servi aux pauvres; il n'y a eu que de rares communautés à pouvoir s'organiser en entreprises communales. Les paysans sans terre ont connu une situation pire qu'avant."

Sur le plan national, la réforme agraire de 1969 n'a bénéficié qu'à 25% de la paysannerie et il n'y a eu que 17% des communautés paysannes à recevoir des terres (cf. annexe).

11. La réalité ainsi créée dans notre région par la réforme agraire nous fait constater dans notre document "En accompagnant notre peuple" (7): *"La concentration de la terre entre les mains de quelques-uns fait que la majorité des paysans des Andes ne possèdent que de petites parcelles (...) Cette distribution injuste est aggravée par le fait que les terres occupées par les paysans sont de faible qualité et peu appropriées aux cultures en raison de l'altitude et du manque d'eau. Les pâturages pour leurs bêtes sont également les plus mauvais (...) Nous dénonçons l'appauvrissement constant de la campagne"* (évêques du Sud-Andin, septembre 1978).

12. La politique globale de ces dernières années provoque davantage de pauvreté et de misère dans les secteurs pauvres de la population, en raison de l'augmentation démesurée du coût de la vie, des bas salaires et de l'accroissement du chômage. De plus les ruraux de la montagne sont affectés par le manque d'investissements et par l'absence de toute politique agraire en leur faveur.

13. Dans la décennie des années 80 apparaît également un phénomène de violence émanant de groupes qui s'en réclament comme seule issue à la situation actuelle. Une violence qui frappe, en plus de la violence structurelle, la paysannerie de la sierra centrale et, dernièrement, notre région sud-andine. On lui donne une riposte répressive tout aussi irrationnelle et attentatoire aux droits de l'homme, en particulier dans la sierra centrale, avec arrestations, tortures, exécutions extra-judiciaires, disparus et fosses communes. Sous couvert du décret-loi 046 et sous l'accusation de terrorisme, on pourchasse dans notre région, on emprisonne et on traduit en justice des dirigeants du peuple, en terrorisant la population, surtout paysanne. Très souvent également des membres de l'Eglise sont victimes de cette situation.

#### Situation actuelle du rural sud-andin

14. La terre reste d'une importance primordiale pour l'existence des communautés paysannes. La survie, la vie et l'avenir des paysans des communautés sont étroitement dépendants de la terre.

[7] Texte intégral dans DIAL D 441 [NdT].

C'est pourquoi, dans le Sud-Andin, les tensions augmentent et les conflits deviennent aigus pour ce qui touche à la répartition de la terre, en particulier entre les communautés paysannes et les entreprises associatives (8).

"Les coopératives ne profitent pas aux paysans pauvres. Si elles leur donnent parfois du travail, ce n'est pas au bénéfice du paysan mais à celui de l'entreprise. Les gérants sont comme les anciens propriétaires terriens."

### Le problème de la production

15. Nous constatons que les entreprises associatives n'arrivent pas à augmenter la production ni à être source d'emplois. Elles ne sont pas non plus de grandes productrices d'aliments pour notre population car elles se destinent surtout à l'exportation. Par ailleurs on note l'inefficacité administrative, la concentration du pouvoir en bureaucratie, des dettes exagérées et une participation paysanne ralentie.

16. Le manque de terres est de plus en plus tragique dans les communautés et les familles, où la population augmente ainsi que le chômage. Cette situation provoque les migrations, et la désintégration de la famille et de la communauté.

17. Dans la dernière décennie, le crédit en montagne est monopolisé par les entreprises associatives; il a été dernièrement mis à la portée des communautés paysannes, exclues de cette possibilité de longues années durant. Le crédit est considéré comme l'instrument fondamental de promotion du développement en montagne. Nous faisons remarquer que, parallèlement à des taux d'intérêt réduits qui sont aujourd'hui hautement promotionnels, il y a certaines limitations pesant sur les communautés paysannes telles que:

- le manque d'information et de préparation de base en faveur du crédit;
- le manque d'incitation au crédit et les risques d'une mauvaise utilisation de l'argent reçu;
- le manque de fonctionnaires qualifiés pour superviser et suivre les nouveaux prestataires;
- les lenteurs et la bureaucratie de la Banque agricole qui font souvent obstacle aux attributions de crédit en temps opportun;
- la traditionnelle aversion du paysan envers le crédit fait que de nombreuses communautés dans le besoin ne se résolvent pas encore à en bénéficier.

18. La formation technique est peu répandue dans le pays andin et constitue une limitation importante à l'augmentation de la production et à la productivité.

19. L'accroissement de la production agro-pastorale est tributaire d'une politique des prix rentables pour le producteur. Le paysan andin doit se conformer aux prix du marché qui sont généralement bas, parfois même en dessous du coût de production. C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir des prix garantis en fonction des critères suivants: participation du producteur rural à leur fixation, et élargissement à des produits importants en pays andins comme la pomme de terre, la viande, la laine et la fibre.

20. La commercialisation des produits agro-pastoraux est, après la propriété de la terre, un des problèmes clés face auquel les petits producteurs et les consommateurs se retrouvent totalement démunis, tout comme devant les réseaux actuels de commercialisation. Le paysan de la montagne est défavorisé à la fois comme producteur et comme consommateur.

21. Par le biais de leurs organisations, les paysans du Sud-andin manifestent leur volonté de jouer un rôle de premier plan dans la recherche de solutions à leurs

---

[8] Par exemple, le conflit qui a éclaté dans la province de Melgar en décembre 1985. (Cf. DIAL D 1104) (NdT).

problèmes et dans le service du secteur rural au plan régional et national. Ils discutent et proposent des alternatives pour le développement régional; ils revendiquent une représentativité en tant que producteurs dans les organismes d'Etat. Leurs organisations, à la trajectoire déjà longue, réclament encore leur reconnaissance légale.

22. En raison de la faiblesse - et dans certains cas de l'inexistence - de l'attention de l'Etat, les communautés mettent en place des petits projets techniques de production, de service et de promotion pour améliorer leur situation et cela, de leur propre initiative ou avec le soutien d'organisations non gouvernementales (ONG) voire de l'Eglise.

De même, devant les problèmes de commercialisation, les communautés ont organisé des coopératives laitières intercommunales, des dépôts d'engrais, des magasins communaux pour les produits de première nécessité.

23. Il faut noter la participation toujours plus grande et active de la femme dans les organisations paysannes.

24. Pour se défendre contre les abus, des groupes paysans d'autodéfense se sont organisés à partir des habitants eux-mêmes, ainsi que des comités de défense des droits de l'homme.

25. L'unité est la préoccupation commune à toutes les organisations, qui cherchent à se renforcer toujours plus afin d'être reconnues comme interlocuteurs et agents du développement du pays andin.

26. Le combat principal continue d'être celui de la terre, en particulier dans le département de Puno où, suite à une longue et infructueuse lutte légale et administrative, plusieurs communautés ont déclenché un mouvement de récupération des terres qui leur avaient été enlevées à l'époque des grands domaines, et dont la majorité d'entre elles avaient été attribuées par la réforme agraire aux entreprises associatives.

"C'est pourquoi, par les prises de terre que nous effectuons maintenant, nous récupérons les biens de nos ancêtres. Nous n'usurpons rien."

27. Il faut parvenir à des accords pour l'application de plans d'urgence en faveur du secteur rural dans les départements de Puno et de Cusco, avec un caractère permanent et pas seulement en fonction des situations de désastre cyclique en Sud-Andin face auxquelles il importe de prendre des mesures préventives.

28. Nous qualifions de problème national la nécessité de procéder pacifiquement et efficacement à une nouvelle distribution des terres des entreprises associatives, des biens-fonds non affectés et de ceux qui sont affectés mais non attribués, en faveur des communautés paysannes et des familles du département de Puno. Il est pour cela essentiel de prévoir leur participation organique et d'éviter la division provoquée, les initiatives parallèles improvisées ou les provocations violentes.

29. Nous pensons que la communauté paysanne doit être la ligne maîtresse d'un programme de vrai développement rural en pays andin. Cela suppose de:

- renforcer la capacité d'organisation au plan communal et intercommunal;
- attribuer les terres à usage communal et articuler technique de la parcelle familiale et secteur collectif;
- contrôler les ressources communales, aussi bien naturelles (eau, terres) que sociales (*ayni* (9), travaux, etc.);
- augmenter la capacité productive de sorte que la communauté puisse satisfaire ses besoins primaires et devienne aussi productrice d'aliments pour d'autres secteurs sociaux.

---

[9 Aide mutuelle dans la communautés pour des travaux personnels (NdT).

C'est la seule façon de garantir l'emploi correct de la main-d'oeuvre communale car, autrement, elle viendrait renforcer les migrations dont on sait le coût social élevé.

30. La solution urgente du problème de la terre est l'étape préalable et nécessaire à l'instauration d'un climat de paix et de fraternité sans lequel il ne peut y avoir développement rural dans le Sud-Andin. C'est aussi la façon d'éviter de tomber dans la dangereuse et cruelle escalade de la violence.

31. Nous estimons qu'un authentique développement rural du Sud-Andin requiert les conditions indispensables suivantes:

- une décentralisation effective du pouvoir par la création de régions autonomes qui définiraient leur propre développement;
- la participation directe des paysans producteurs à la définition de la politique agricole (prix, commercialisation, etc.);
- la révision du budget national pour attribuer au secteur agraire ce qui lui revient en tant que secteur prioritaire pour le développement du pays.

32. Un programme agraire pour le Sud-Andin, avec la communauté paysanne pour axe, exige:

- de lui garantir l'accès aux moyens de production, en particulier la terre, par une redistribution juste des entreprises associatives, en tenant compte prioritairement de la situation de la paysannerie pauvre et en évitant le retour des grands propriétaires terriens;
- une politique de crédit bon marché et abondant pour tous les producteurs agropastoraux;
- la mise en oeuvre d'une technologie à la portée de la paysannerie et des prix accessibles pour les engrais, afin d'augmenter la production et de préserver l'écologie andine en évitant le sur-pâturage et l'appauvrissement des sols;
- de fixer, en accord avec les producteurs, des prix justes pour les produits de l'agro-pastoral;
- des réseaux de commercialisation, sous contrôle de l'Etat et des producteurs, pour éviter les intermédiaires qui sont responsables de l'enchérissement des produits, de l'appauvrissement de la paysannerie et de la fuite des excédents;
- la mise en place d'une assurance agricole et de mesures préventives concernant les calamités naturelles cycliques;
- l'accélération de la reconnaissance légale des communautés paysannes et de leurs organisations;
- l'implantation des services de base pour toute la population rurale (santé, éducation, etc.), ainsi que des services de production (infrastructure productive, assistance technique, formation professionnelle, etc.);
- l'encouragement de la culture andine qui, par ses valeurs et formes d'expression (langue, folklore, coutumes, religiosité), permet à l'homme des Andes d'être un acteur du changement et de vivre dignement les valeurs de son peuple.

### La foi du peuple

33. Nous faisons partie du peuple. En partageant ses souffrances, ses combats et ses espoirs, nous sommes plus à même de comprendre sa tradition religieuse. Et nous nous laissons interpeller par l'expérience du peuple d'Israël ainsi que par la pratique de Jésus-Christ qui éclairent notre histoire d'aujourd'hui. Nous tenons donc à donner notre parole d'Eglise à partir de la foi en Dieu qui nous appelle à la vie.

### L'expérience de la foi de la paysannerie andine

34. Dans ses traditions sociales et culturelles la paysannerie andine exprime sa foi. C'est une foi vécue dans une histoire où il y a liberté et domination; d'où les manifestations religieuses qui expriment ces deux mondes. La foi profonde du peuple

andin est faite d'une compréhension de Dieu, du prochain, de la nature et de l'histoire. Cette sagesse de croyants, cette théologie des pauvres, interpelle l'Eglise.

35. Dans cette perspective la terre est source de vie et de bien-être.

"Nous vivons de la terre en la cultivant comme mère. Elle nous soutient dans l'existence".

"La terre guérit, elle nous rend la santé avec ses herbes et ses pouvoirs."

L'usage de la terre n'est pas abusif. La communauté veille à sa fertilité; elle contrôle ses repos et la rotation des cultures. Elle la défend contre les dommages et s'emploie à la conserver car c'est une chose sacrée. La terre doit servir à garantir la dignité et le travail de tout un chacun: la terre est un don de Dieu pour la vie de tous et pas seulement pour quelques-uns.

36. La terre est également le fondement d'un mode d'être. La communauté se renforce et prend conscience de son identité dans le combat permanent pour faire produire la terre, pour travailler en commun, pour défendre sa terre et pour la récupérer quand des mains étrangères la lui ont arrachée. La communauté s'exprime dans la vie commune, dans l'aide mutuelle et dans le pardon, toutes choses en quoi nous voyons une attitude religieuse par rapport aux droits de la personne. Nous croyons que les valeurs andines sont la garantie d'une société plus humaine et donc, plus libre, dans laquelle on peut vivre l'idéal chrétien de la fraternité et de la solidarité.

*"J'ai tellement entendu parler de votre sens de l'hospitalité, de votre disponibilité à porter secours aux orphelins, de votre générosité dans le partage du peu même que vous avez avec ceux qui ont encore moins, de votre compassion envers toute personne dans le besoin! Je tiens à vous encourager dans ces enviabiles vertus humaines et chrétiennes qui sont les vôtres"* (Jean-Paul II, Cusco, 3 février 1985).

37. La terre est le lieu de la fête. La célébration paysanne - musique, danse, repas, fraternité, joie, offrandes religieuses, prières - est faite de gratitude envers Dieu et d'harmonie avec lui, avec la communauté et avec la famille. Ce sont les retrouvailles avec un sens de la vie marqué par la terre qui donne la force:

"Tu envoies ton esprit: ils sont créés;

et tu renouvelles la face de la terre" (Ps 104, 30).

38. Cependant, l'histoire nous montre une agression continuelle contre ce mode d'existence de la communauté paysanne. La société capitaliste entend soumettre la population rurale en fonction de ses intérêts, sans lui donner de véritables chances de s'organiser pour le travail de la terre, pour la production et la consommation des biens nécessaires, et sans tenir compte de ses caractéristiques historiques.

Le peuple andin, cible permanente de cette menace, court le risque de perdre sa perspective d'identité propre en se soumettant individuellement et isolément aux rares et étroites possibilités que lui offre la société capitaliste.

39. Les modèles de développement qu'on nous impose ne respectent pas les valeurs et l'histoire de notre peuple, ce que nous interprétons comme une chose contraire aux plans de Dieu. Comme dans le cas du peuple d'Israël, nous estimons qu'il n'est pas possible de vivre en frères dans un projet qui augmente les différences sociales, ce que nous rappelle aussi le pape dans son discours de Cusco aux paysans:

*"Une (de ces plaies) est la différence extrême entre classes sociales: le bien-être ostentatoire et le gaspillage de quelques-uns, face à la pauvreté de beaucoup de paysans et habitants des quartiers populaires de vos villes, manquant du minimum élémentaire pour mener une vie digne. C'est une situation qui laisse le champ libre à des initiatives inconsidérées, sous le signe du ressentiment et de la violence"* (3 février 1985).

40. La paysannerie garde un souvenir vivant de son histoire qui fonde son espérance. La paysannerie sait quelles sont ses réussites et ses échecs. Cette expérience historique l'aide à trouver la façon de survivre face aux agressions et aux menaces dont elle est victime, tout en s'efforçant de sauvegarder les valeurs reçues.

Aussi célèbre-t-elle devant le Seigneur sa condition actuelle, ses travaux, ses combats et ses espoirs. Notre peuple andin, en conclusion, possède une profonde expérience et compréhension de Dieu, le créateur de la terre pour tous et le défenseur du pauvre. Il y a des règles d'harmonie, de justice et de réciprocité dans la famille et la communauté andines qui rejoignent la conception de la terre qui était celle d'Israël et l'éthique du Royaume qui a été annoncée par Jésus pour les pauvres qui auront la terre en héritage.

"Nous les chrétiens, aujourd'hui, nous combattons pour les intérêts du peuple. Certains vont même jusqu'à mourir comme le Christ est mort. Nous ne pouvons pas vivre uniquement dans la prière, même si c'est très important; nous devons agir, comme l'ont aussi fait les anciens prophètes."

### L'expérience du peuple d'Israël

41. Le peuple d'Israël en vient à faire l'expérience de Dieu comme étant le seul maître de la terre: "car toute la terre est à moi" (Ex 19,5). C'est une création qui est bonne et offerte pour le bien de tous: "Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-là" (Gn 1,28). Mais l'homme tiré de la glaise trahit Dieu et la terre, qui devient maudite (Gn 3,17-18). L'élection d'Abraham manifeste le pardon de Dieu qui promet à nouveau une terre d'abondance (Gn 15,7 et Dt 8, 7-10).

42. Le peuple étant tombé en esclavage dans un pays étranger, Dieu se souvient de sa promesse: "J'ai entendu ses cris (...) Je suis descendu pour délivrer mon peuple de l'oppression des Egyptiens, pour le conduire dans un pays vaste et fertile, dans une terre où coulent le lait et le miel" (Ex 3,7-8). Protagonistes d'un mouvement de libération, les Israélites prennent conscience que Dieu est présent au milieu d'eux et les libère. C'est dans cet acte même que les Israélites se constituent et se découvrent comme peuple.

43. Pour arriver à posséder la terre, se la partager (Jos 1,6) et la conserver comme sa terre propre, le peuple d'Israël doit parcourir un long chemin et passer par des moments de conflits et d'épreuves. L'expérience du désert marque une spiritualité faite de nécessaire purification pour entrer dans la terre promise et devenir ainsi "peuple saint": le peuple de l'Alliance.

44. Avec l'entrée dans la terre promise, Israël s'installe sur sa propre terre au lieu de continuer à errer dans des pays étrangers (Dt 8,7-18). Comme habitant, il possède la terre et, par elle, la vie: il bâtit la justice, il vit la fraternité, il accomplit l'Alliance, il pense à l'avenir et il célèbre sa foi dans le Dieu qui l'a arraché à l'esclavage et l'a conduit sur sa terre (Dt 26, 5-11). Concrètement il instaure une législation qui est le reflet du plan de Dieu:

- une répartition équitable: "Au clan qui est nombreux vous ferez une plus grande part d'héritage, et à celui qui est moins nombreux vous ferez une plus petite part" (Nb 33, 54);
- le sens de la gratuité et la correction des inégalités: "Pendant six ans tu ensemenceras tes terres et tu en engrangeras les produits. Mais la septième année, tu les laisseras en jachère et tu en abandonneras le produit. Tes compatriotes indigents pourront s'en nourrir" (Ex 23,10-11). "Si tu prêtes de l'argent à un compatriote, à l'indigent qui est chez toi, tu ne te comporteras pas envers lui comme un prêteur à gages. Vous ne lui imposerez pas d'intérêts" (Ex 22,24);
- la redistribution périodique des terres (Lv 25,10);
- la libération et l'indemnisation des esclaves (Dt 15, 12-15);
- le contrôle de l'accumulation (Lv 25, 23-28) car elle fait oublier Dieu (Dt 8,11-14).

45. La fidélité à Dieu se vit dans la bonne gestion de la terre et dans les relations fraternelles qui s'y établissent. Le péché c'est d'introduire l'abus, le dépouillement, l'injustice, la division. Les mauvais pasteurs du peuple (Ez 34) détruisent la nation, obligent le peuple à se disperser, le condamnent à l'exil et lui font perdre la terre: c'est l'infidélité. C'est pourquoi les prophètes font cette dénonciation: "Malheur aux législateurs de législations impies, aux scribes de rescrits oppresseurs, qui refusent de rendre justice aux malheureux et frustrent de leur droit les pauvres de mon peuple" (Is 10, 1-2), et ainsi, "pour un pot-de-vin, acquittent le coupable mais à l'homme droit

retirent son droit" (Is 5, 23 et Am 6,7-15). "Il n'y a ni sincérité, ni amour, ni connaissance de Dieu dans le pays, mais parjure et mensonge, assassinat et vol (...) Aussi le pays est en deuil et tous ses habitants dépérissent" (Os 4,2-3).

46. Devant cette situation d'injustice, Dieu est partial, il prend parti pour le pauvre, il se fait son vengeur: "Si vous améliorez réellement vos voies et vos oeuvres, si vous avez un vrai souci du droit entre vous, si vous n'opprimez pas l'étranger, l'orphelin et la veuve, si vous ne répandez pas le sang innocent en ce lieu et si vous n'allez pas, pour votre malheur, à la suite de dieux étrangers, alors je resterai avec vous en ce lieu (...) depuis longtemps et pour toujours" (Jr 7,5-7); alors "je dirai: tu es mon peuple!" (Os 2,25). Ce peuple célèbre l'action de Dieu en exigeant de "faire le bien, rechercher le droit, porter secours à l'opprimé, être juste pour l'orphelin, plaider pour la veuve" (Is 1, 17). "Si tu écoutes ces ordonnances, si tu les gardes et les mets en pratique, Yahvé ton Dieu te gardera l'alliance et l'amour qu'il a jurés à tes pères. Il t'aimera, te bénira, te multipliera; il bénira le fruit de ton sein et le fruit de ton sol, ton blé, ton vin, ton huile, la portée de tes vaches et le croît de tes brebis, sur la terre qu'il a juré à tes pères de te donner. Tu recevras plus de bénédictions que tous les peuples" (Dt 7, 12-14).

47. La faveur de Dieu n'est pas dans la grandeur et la puissance. Dieu veut un peuple humble, de modeste apparence. Le Sauveur naîtra de ce peuple comme "fruit de la terre" (Is 4,2) et annonce de la promesse définitive de Dieu: "Je vais créer des cieux et une terre nouvelle et on ne se souviendra plus du passé, qui ne remontera plus au coeur (...) Ils bâtiront des maisons qu'ils habiteront, ils planteront des vignes dont ils mangeront les fruits. Ils ne bâtiront plus pour l'habitation d'un autre et ne planteront plus pour la consommation d'un autre. Car la durée de mon peuple sera telle que la durée des arbres, et mes élus useront ce que leurs mains auront fabriqué. Ils ne peineront plus en vain, ils n'auront plus d'enfants destinés à la mort, car ils seront une race bénie de Yahvé, ainsi que leur descendance" (Is 65,17-23).

#### La vie et le message de Jésus

48. Jésus naît et vit au milieu des pauvres. Il centre sa mission sur l'annonce de la promesse de libération, selon la plus riche tradition prophétique de la terre libre et libérée: "L'esprit de Dieu est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, rendre la liberté aux opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur (...) Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'écriture" (Lc 4, 18-19, 22; Is 61, 1 ss).

49. L'Evangile de Jésus est la proclamation joyeuse que les pauvres, ceux qui souffrent, les patients, ceux qui ont faim et soif de justice, trouveront la vie; ils posséderont le Royaume, la terre en héritage; ils seront rassasiés et consolés; ils trouveront le bonheur (Mt 5, 3-10). L'annonce de l'Evangile signifie, pour Jésus et pour l'Eglise d'aujourd'hui, passer par des situations de conflit (Mt 5,11-12).

50. Jésus proclame la venue du Royaume. Un Royaume qui commence dans la petitesse, comme la semence qui pousse dans la terre (Mc 4, 26-29) et comme la graine de moutarde (Mc 4, 30-32). Un Royaume que la création tout entière attend dans les douleurs de l'enfantement, "avec l'espérance d'être elle aussi libérée du destin de mort qui pèse sur elle pour entrer dans la liberté et la gloire des enfants de Dieu" (Rm 8, 18-23), quand "toute la terre chantera la gloire de Dieu" (Ps 66,1).

51. Jésus redonne à la terre et à l'histoire des hommes son sens salvateur. Il n'y a pas que ses paroles qui se rapportent à la vie rurale: le semeur (Mt 13, 1-43), les oiseaux et les lys (Lc 12, 24-28), les ouvriers de la vigne (Mt 20, 1-16), le bon pasteur (Jn 10,1-1); il se sert aussi des choses de la terre pour guérir les gens (l'aveugle avec de la boue, Jn 9,6), pour les nourrir (la multiplication des pains, Mc 6, 34-44), pour célébrer et partager la vie nouvelle qui est déjà commencée et qui se tient au milieu de nous (1 Cor 11, 24-25).

52. Jésus est venu sur notre terre pour servir et donner sa vie pour le salut de tous. Il est le Serviteur de Yahvé, son préféré, son disciple qui enseigne la vérité "jusqu'à ce que le droit soit établi sur terre" (Is 42,4) et que le salut "atteigne aux extrémités

de la terre" (Is 49,6). IL est celui qui donne sa vie jusqu'au bout, comme le grain de blé qui pourrit en terre pour donner beaucoup de fruit (Jn 12,24; cf. Is 53; Ph 2,6-11).

Sa résurrection ouvre la vérité d'une vie qui est accomplissement de la promesse de Dieu d'un ciel nouveau et d'une terre nouvelle, "demeure de Dieu parmi les hommes" (Ap 21, 1-5).

### La terre et l'action de l'Eglise

53. La fidélité de l'Eglise se vérifie dans son engagement aux côtés des pauvres de la terre: *"L'Eglise veut aussi travailler avec un amour de préférence pour cette portion préférée du Seigneur. Si elle ne le faisait pas, elle ne serait pas fidèle à son fondateur Jésus-Christ"* (Jean-Paul II, Cusco, 3 février 1985).

Cette fidélité exige de nous, en premier lieu, une profonde et constante conversion au Seigneur de l'histoire, selon notre vocation de service envers ceux qui sont le plus dans le besoin. Elle exige aussi de nous une écoute attentive des souffrances, aspirations et cris du peuple spolié pour que nous puissions nous identifier au projet qu'élaborent les pauvres.

### Critères évangéliques

54. "Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis" (Jn 15,13). Cela suppose que l'amour, comme commandement nouveau qui nous fait reconnaître pour les disciples de Jésus (Jn 13,35), soit concret, solidaire et total pour la cause des plus pauvres dans leur attente de libération. Cela se traduit aujourd'hui, dans le Sud-Andin, par la lutte pour la terre.

55. Etre au service de quelqu'un est le propre de l'amour. Le service appelle des actions efficaces au plan personnel et structurel dans la défense de la vie du peuple. L'Eglise n'existe pas pour elle-même, mais pour le service du Royaume.

56. Notre être chrétien comporte une attitude prophétique de dénonciation et d'annonce du point de vue des intérêts des pauvres; car en chaque homme comme dans la société coexistent l'élan libérateur de la vie et des forces de péché et de mort.

### Tâches pastorales

57. Devant la réalité que nous venons de décrire et dans la fidélité au message du Seigneur, nous prenons, en tant qu'Eglise du Sud-Andin, l'engagement suivant.

58. Focaliser et étudier le problème de la terre autour duquel gravite la vie paysanne, en menant une enquête sérieuse et en élaborant des programmes d'éducation sur la possession de la terre, sur la production, la commercialisation et leurs perspectives.

59. Revivifier les valeurs culturelles du monde andin: croyances, principes éthiques, sagesse, comportements, religiosité, tous éléments qui, en dépit des répressions par imposition d'autres cultures encourageant l'individualisme ou la résignation, donnent leur cohésion à ses façons de penser et d'entrer avec Dieu, avec les frères et avec la nature dans des relations plus harmonieuses et plus fraternelles.

60. Rechercher des solutions collectives aux situations de la paysannerie, compte tenu des particularités de chaque région, dans une perspective de travail communautaire et non d'improvisation ou d'imposition par en haut.

61. Favoriser des projets communaux et inter-communaux en fonction des potentialités régionales et d'un projet propre, avec mise en oeuvre d'une technologie

et d'une pédagogie adaptées à la réalité andine et propres à renforcer l'économie paysanne, sa structure communautaire et ses valeurs.

62. Soutenir et encourager les organisations paysannes qui, aux différents niveaux de la commune, de la région et de la nation, portent la problématique de la paysannerie et luttent pour solutionner ses problèmes sur la base de la participation.

63. Exiger des solutions globales en rural qui garantissent d'abord le niveau du producteur et l'alimentation populaire, en rejetant les politiques agraires qui, sous prétexte d'utilisation "rationnelle" de la terre, excluent et marginalisent les pauvres des Andes dans leurs justes revendications de terres communales.

64. Célébrer la foi au Dieu de la vie qui est présent dans la marche de notre peuple, un peuple qui, par ses combats, ses espoirs, ses souffrances, ses échecs et ses victoires, partage le mystère pascal et annonce la venue du Royaume.

65. Travailler pour la paix en recherchant d'abord la justice, grâce à des solutions en profondeur et pacifiques; en défendant les droits des pauvres; en refusant toute forme de provocation et de répression par la violence; en créant un monde de frères et de soeurs qui reconnaissent un même Père.

### Conclusion

66. Nous tenons, frères et soeurs, à terminer ce document sur la terre le jour où nous célébrons la Résurrection du Seigneur Jésus. Nous le faisons dans l'humilité, dans la crainte et l'espérance.

67. Dans l'humilité, car très souvent nous n'avons pas su être fidèles à l'appel du Seigneur à nous engager dans la réalité de chaque jour, à mieux connaître votre travail dans les communautés, vos problèmes, votre culture, vos luttes pour la terre et pour une vie plus digne.

68. Dans la crainte de ne pas comprendre le message du Ressuscité, lui qui a accepté le conflit, la souffrance et la mort sur la croix pour faire la volonté du Père et nous montrer le chemin de la solidarité et de la vie. Dans la crainte aussi de nous laisser aller à la résignation et à l'individualisme, et de ne pas savoir chercher ensemble le chemin de la vie pour tous.

69. Dans l'espérance de la résurrection de notre peuple andin, car tous ceux qui sont morts dans la défense de sa terre, de sa culture et de ses droits sont comme la graine jetée en terre qui va faire fleurir le peuple et lui donner la vie. Nous vous redisons les paroles de notre inoubliable évêque de Cusco, Mgr Luis Vallejos: *"Nous voudrions faire grandir ton espérance, te dire d'aimer ta terre, ta culture, ta musique et ta langue, ton style, ta famille et ta région. De t'organiser avec les autres paysans, car seule l'union fait la force. Que tôt ou tard, toi et tes enfants, vous posséderez la terre entière car c'est Dieu qui vous l'a donnée en cadeau pour la travailler tous ensemble"* (lettre pastorale du 31 janvier 1982, n° 10, "Aux paysans").

70. Enfin, nous voulons demander à tous ceux qui travaillent en rural, en particulier aux agents de pastorale, de faire leurs, comme nous l'avons fait, ces orientations pastorales et ces tâches dans la fidélité au peuple et au Dieu qui se révèle dans les pauvres du Sud-Andin.

Sud-Andin, le 30 mars 1986, en la fête de la Résurrection

Mgr Jesús M. Calderón B. o.p., évêque de Puno; Mgr Albano Quinn W. o.c., prélat de Sicuani; Mgr Francisco d'Alteroche, prélat d'Ayaviri; Mgr Miguel Briggs, m.m., administrateur diocésain de la prélature de Juli.

## Annexe

### Attributions en vertu de la réforme agraire Département de Puno

Types	Hectares	%	Familles	%
Entreprises associatives	1.766.280,99	89,83	10.174	44,24
Communautés paysannes et autres	155.882,52	7,93	12.695	55,17
Individuels et autres	44.054,00	2,24	135	0,59
Total	1.976.217,51	100,00	23.696	100,00

Source: Directoire d'entreprises paysannes - Direction régionale de l'agriculture de CORPUNO, 31/12/81

### Superficies affectées et attribuées en vertu de la réforme agraire. 1970-1981 Département de Cusco

Types	Hectares	Familles	N° U.A.
Communautés paysannes	224.745,96	27.983	193
Groupes paysans	257.072,78	8.409	56
Coopératives agricoles	316.738,54	6.028	17
S.A. Services	19.153,27	6.797	-
Terres de l'Etat	74.162,84	-	-

Source: Ministère de l'agriculture - Réforme agraire et lotissements ruraux - 1981

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)